



Commission de jeunesse

Cotisation simple : CHF 160.--

Cotisation agrès/indiv. : CHF 190.--

Cotisation parents-enfants : CHF 160.--

Cotisation parents-enfants jumeaux : CHF 190.--

DEMANDE D'ADMISSION

PGP PMG MOYENNES AGRES INDIV. PE

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Portable (parents) :

Adresse mail des parents :

Date de naissance :

Allergies, problèmes médicaux :

J'autorise ma fille/mon fils à devenir membre de la FSG et m'engage à lui faire suivre régulièrement les répétitions.

Date : Signature :

La cotisation est due pour l'année civile. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de démission durant l'année. Les gymnastes qui s'inscrivent à la rentrée scolaire du mois d'août devront s'acquitter d'une demi-cotisation.

Nous rappelons que votre fille/fils est tenu(e) de participer aux différents concours, représentations et soirées annuelles.

Enregistré le :

Monitrice/Moniteur :